

## Compte-rendu du CA du 8 novembre 2008 (09h30 - 12h30)

Présents : P. Arnoux, M. Granger, S. Jaffard, D. Duverney, M. Tibar, C. Goldstein, V. Girardin, L. Schwartz, C. Ropartz, S. Delaunay, J.-M. Barbaroux, J.-P. Allouche, F. Germinet, B. Vallée, A. Bonami, R. Eymard, O. Lafitte, A. Zeghib, C. Hache.

Excusés : L. Busé, P. Chossat, L. Di Vizio, P. Loidreau, M.-F. Roy, M. Vigué.

1) Approbation du PV du conseil du 27 septembre.  
Le PV du conseil de juin est adopté à l'unanimité

2) Point sur les publications

J.-P. Allouche indique quatre items concernant les publications.

- Le retard des publications dont on a certainement beaucoup trop parlé est essentiellement résorbé. Les volumes 2007 sont livrés (ou chez l'imprimeur pour deux ou trois d'entre eux), et la sortie des volumes 2008 est aussi avancée que dans les années normales. Terminer l'année 2007 sans obérer les sorties 2008 a nécessité de mettre les bouchées doubles et JPA remercie tous ceux qui ont apporté un soutien massif aux publications à cette occasion.

- Les turbulences rappelées ci-dessus ont montré aussi qu'il fallait préciser l'organisation des tâches entre Paris et la cellule de diffusion marseillaise. Il y a en effet des doublons et des allers-retours dont l'inutilité devient nocive en « période charrette » comme disent les architectes.

- Le projet de contrat avec la SFDS (Société Française de Statistique) est bouclé. Il s'agit de la diffusion par la SMF sur son serveur de la version électronique de la revue issue du Journal de la Société Française de Statistique et de la Revue de Statistique Appliquée.

- Le projet de collection Traces est bien avancé. Il s'agit d'une collection où seront publiés des textes « grand public », en l'occurrence soit des biographies de mathématiciens avec des mathématiques dedans, soit des ouvrages de mathématiques moins hyper-spécialisés que les publications actuelles.

Un vote est demandé sur les deux derniers points. Le projet de contrat avec la SFDS est approuvé à l'unanimité.

Pour la collection Traces, C. Goldstein explique les difficultés qu'ont rencontrés les éditeurs commerciaux pour des projets analogues et leurs renoncements à les poursuivre. Le vote approuve ce projet à la majorité des présents (un vote contre, deux abstentions).

2) Mastérisation

Pierre Arnoux fait une présentation de la réforme « mastérisation ». Il mentionne une forte demande actuellement de réunions/concertations au niveau national. La SMF est sollicitée pour participer à un boycott, ce qui risque cependant d'être dangereux, s'il n'est pas suivi par tous. Un point est effectué sur la pétition lancée par la SMF ; elle va solliciter le maximum de sociétés de mathématiques, et d'autres

domaines pour soutenir la pétition. Celle-ci sera ensuite envoyée aux deux ministères et à la CPU. La question de la coordination de nos actions avec le CFEM est abordée. Il semble important de clarifier le lien entre la SMF et la CFEM, ce qui pourrait être fait à l'occasion d'un prochain CA.

Le CA donne mandat à V. Girardin et P. Arnoux pour rédiger un texte composé de questions à propos de la réforme « Mastérisation ». Cette liste permettrait à tous de se rendre compte des multiples problèmes qui se posent actuellement, et qui rendent impossible la rédaction de projets sérieux de nouveaux masters.

### 3) Réforme des lycées

Daniel Duverney fait une présentation détaillée de la future réforme des lycées, avec documents à l'appui. La réforme pour les classes de seconde est quasiment bouclée. En ce qui concerne les premières et terminales, les grandes lignes du projet ministériel sont dans le texte « point de situation sur la réforme des lycées » de X. Darcos, daté du 17 juillet 2008. L'analyse de D. Duverney conduit aux questions et remarques suivantes :

Est-ce qu'il s'agit bien dans cette réforme de redonner une dominante aux humanités (de façon similaire par exemple à la réforme de 1923). Il serait souhaitable de demander son point de vue à l'Académie des Sciences sur cette question.

La nécessaire hiérarchie de la connaissance dans les domaines scientifiques semble être ignorée ou inconnue des responsables de cette réforme au ministère.

Il faudrait aussi engager des discussions avec la SFP pour connaître son point de vue sur cette réforme.

C. Goldstein demande si les autres matières sont aussi touchées que les mathématiques par cette réforme. Il n'est pas clair que seules les matières scientifiques aient à se plaindre de la réforme en cours. Elle note aussi que pour la défense des mathématiques dans ce dossier, il ne suffira pas de montrer la désaffection des sciences depuis qu'on a diminué les mathématiques au lycée, mais qu'il faudra aussi montrer en quoi ce n'est pas bon pour la société que l'on veut construire.

Les décisions prises à l'unanimité concernant ce dossier sont :

La rédaction d'un texte par D. Duverney sur le positionnement de la SMF vis-à-vis de cette réforme.

Des discussions avec l'Académie des Sciences et les autres sociétés savantes, et peut-être le CNISF (conseil national des ingénieurs et scientifiques de France) et le CEFI, afin d'obtenir un consensus et de rencontrer le ministre de l'Education nationale, X. Darcos, chargé de cette réforme, ainsi que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, V. Péresse.

Compléter notre argumentaire par des exemples précis d'échecs des formations modulaires dans d'autres pays. Mettre aussi en évidence les échecs du LMD (lié d'une certaine façon à la réforme).

### 4) Politique en matière de colloque

#### a) Intérêt d'un colloque annuel

L. Di Vizio avait suggéré qu'il serait intéressant pour ce type de colloques, d'avoir des discussions au-delà des thèmes de recherche (par exemple discuter de problème de fond sur l'avenir du CNRS et des mathématiques au sein de celui-ci). L. Di Vizio avait aussi proposé des sessions assez larges.

Un tel colloque sera probablement difficile à mettre en place si nous ne pouvons pas y associer les GDR. Par ailleurs, il sera nécessaire d'y organiser des tables rondes. Une réflexion sur la faisabilité d'un tel colloque sera effectuée par B. Vallée et une autre personne que le bureau pourrait désigner.

#### b) Colloque avec les autres sociétés étrangères

On peut distinguer plusieurs types de colloques. Ceux avec les sociétés géographiquement éloignées, et donc coûteux, et qui représentent un problème à organiser s'il n'y a pas de grosses sessions thématiques qui attirent (au moins) un groupe avec une masse critique. Ceux où il y a une faible participation de français, et qu'on peut qualifier de colloque « vitrine ».

Aline Bonami fait remarquer que le futur Institut de Maths aura ses propres colloques, et sera probablement peu enclin à soutenir les colloques de la SMF.

#### c) Congrès Franco-Tunisien

La liste des conférenciers pléniers est complète et disponible sur le site web. On dénombre beaucoup de soumissions pour les sessions parallèles, pour lesquelles les listes seront bientôt closes.

Il faudrait entrer en contact avec les organisateurs du colloque Franco-Indien pour connaître les types de financements spécifiques possibles (C3I, ambassade de France, etc.).

#### 5) Réforme du CNRS

J.-M. Gambaudo (DSA pour les mathématiques) et F. Blanchard (chargé de mission auprès du DSA) semblent ne pas être très consultés par leur hiérarchie. Les sociétés savantes devaient exprimer leur position sur le site du CNRS, à propos de l'institut de mathématiques, celles-ci n'ayant pas le devoir de réserve qui s'impose à J.-M. Gambaudo et F. Blanchard.

M. Martin-Deschamps et S. Jaffard ont rencontré S. Cluet pour la question du financement du CIRM. Il faudrait voir comment cela fonctionne ailleurs, dans des cas similaires (par ex. Les Houches) pour déterminer quelle forme de rattachement nous pourrions avoir avec les universités de Marseille, tout en conservant une certaine autonomie.

S. Jaffard et A. Bonami, pour la SMF, devraient rencontrer F. Pacard, pour éditer un texte de prise de position sur l'Institut de Mathématiques, et plus généralement sur le CNRS. La SFdS est d'accord pour un tel texte. Il faudrait aussi l'accord de la SMAI sur cette démarche.

Plusieurs remarques sont faites sur les points qui devraient être ajoutés au texte sur l'orientation de l'INSMI :

Le soutien aux publications académiques

Le soutien aux bibliothèques et réseau des bibliothèques

Existence d'un conseil scientifique de l'Institut, avec un réel pouvoir.

L'évaluation des laboratoires et des personnes doit rester en dernières instances aux mains de scientifiques en commission.

Définition du périmètre de l'Institut, maillage des thématiques sur le territoire, que l'on souhaite large, pôles d'excellences, etc.

Accepter des thématiques à cheval sur plusieurs instituts.

La question des carrières.

#### 6) Décisions :

- Le projet de contrat avec la SFDS est approuvé.

- Le projet de création de la collection « Traces » est approuvé.

- La SMF va solliciter les autres sociétés savantes de mathématiques pour rédiger un texte exprimant leur position sur le futur institut de mathématiques du CNRS. Ce texte sera destiné à apparaître sur le site web du CNRS

- Le CA donne mandat à V. Girardin et P. Arnoux pour rédiger un texte composé de questions à propos de la réforme « Mastérisation ». Cette liste permettrait à tous

de se rendre compte des multiples problèmes qui se posent actuellement, et qui rendent impossible la rédaction de projets sérieux de nouveaux masters.

- Les décisions prises à l'unanimité concernant le dossier « réforme du lycée » sont :

La rédaction d'un texte par D. Duverney sur le positionnement de la SMF vis-à-vis de cette réforme.

Des discussions avec l'Académie des Sciences et les autres sociétés savantes, et peut-être le CNISF (conseil national des ingénieurs et scientifiques de France) et le CEFI, afin d'obtenir un consensus et de rencontrer le ministre de l'Éducation nationale, X. Darcos, chargé de cette réforme, ainsi que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, V. Pécresse.

Compléter notre argumentaire par des exemples précis d'échecs des formations modulaires dans d'autres pays. Mettre aussi en évidence les échecs du LMD (lié d'une certaine façon à la réforme).